



ANTOINE KARAM

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

A l'attention Madame Najat VALLAUD-BELKACEM,
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

SÉNATEUR
DE LA
GUYANE

Cayenne, le 4 janvier 2017

Madame la Ministre,

*COMMISSION
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
DE LA DÉFENSE
ET DES
FORCES ARMÉES*

Créée le 1er janvier 1997, l'Académie de Guyane célèbre malheureusement son vingtième anniversaire avec la démission, après seulement 9 mois d'exercice, de son Recteur M. Youssoufi TOURE.

Au delà des raisons motivant cette décision, ce départ pose avec acuité la question des nominations à ce poste éminemment stratégique.

*VICE-PRÉSIDENT
DE LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE
OUTRE-MER*

Vous le savez, la démographie et l'immigration croissantes, la diversité culturelle et la géographie du territoire guyanais font du système éducatif un levier primordial de développement. Pour cette raison, vous avez d'ailleurs décidé de placer l'intégralité du territoire académique de Guyane – sauf un collège et six écoles – en « éducation prioritaire renforcée » (REP+).

*DÉLÉGATION
SÉNATORIALE
AUX ENTREPRISES*

Dans un tel contexte, vous conviendrez que le rôle du recteur d'académie, chargé d'assurer les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice, est déterminante.

Pourtant, nous constatons en pratique que le turnover important et le temps d'adaptation considérable qu'induit la mise en place d'un nouveau recteur nuisent terriblement à l'efficacité de la politique éducative en Guyane.

Ces dernières années, syndicats et élus ont en effet souvent déploré que la fonction de recteur ne soit jamais occupée plus de deux ans. Pour rappel, 9 recteurs se sont succédés à la tête de l'Académie depuis sa création. De plus, non seulement les personnes nommées pâtissent d'un manque de connaissance de la Guyane et de ses composantes mais y arrivent quasi-systématiquement pour prendre leur premier poste de recteur.

Ce manque d'expérience rallonge alors inévitablement leur temps d'adaptation tandis que l'urgence en matière d'éducation est permanente en Guyane. Il faut le rappeler, en seulement 9 mois, Youssoufi TOURE a été confronté à la crise du REP+, au suicide d'un enseignant de Saint-Laurent-du-Maroni et plus récemment aux manifestations d'enseignants et d'agents.

Cette situation doit nous interroger sur la stratégie que nous portons pour le territoire. Nous ne pouvons pas d'un côté donner des moyens REP+ à nos établissements et de l'autre mettre à la tête de l'Académie des recteurs de passage inexpérimentés.

Aussi, fort des engagements du Président de la République en faveur d'une haute administration plus représentative du bassin de vie qu'elle administre, je vous demande d'accorder une attention toute particulière à ces aspects lors des prochaines nominations en proposant, à compétences égales, un guyanais disposant d'une bonne compréhension du contexte local.

En mars 2016, le Conseil des Ministres, a nommé un Réunionnais, Monsieur Velayoudom MARIMOUTOU, comme Recteur de l'Académie de La Réunion conformément aux engagements pris avec l'ancienne députée, désormais Ministre des Outre-mer, Ericka BAREIGTS, et le Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer (CREFOM).

Cette nomination est un formidable signal dans notre combat commun pour l'égalité réelle; car, malgré les compétences et la connaissance du territoire, reconnue aujourd'hui comme pouvant être un atout majeur pour l'exercice des missions outre-mer, trop de postes échappent encore aux ultramarins, et en particulier aux guyanais.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement au service de l'éducation sur le territoire national, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Antoine KARAM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AKaram', with a long horizontal flourish extending to the right.